

**Hâtez-vous**

Dix jours seulement vous restent pour profiter des prix consentis par  
**CAVALIER**  
Meubles - 22, Rue de Lannoy - Roubaix  
comme suite au succès obtenu à la Foire Commerciale de Lille

**AVIS DE SOCIETES PUBLICATIONS**

Société des Pétroles de Grabonica  
14, rue des Lignes - ROUBAIX  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Avis de Convocation**

Les Actionnaires de la Société Anonyme des Pétroles de GRABONICA, au capital de dix millions de francs, sont conviés à l'Assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 21 mai 1932, à 11 heures, au siège social, 14, rue des Lignes.

Ordre du jour :

1<sup>e</sup> Rapport du Conseil d'administration sur les opérations sociales exercées en 1931.  
2<sup>e</sup> Rapport des Commissaires aux comptes;  
3<sup>e</sup> Approbation, s'il y a lieu, des cotisations à l'exercice et des dépenses de 1931.

4<sup>e</sup> Renouvellement partiel du Conseil d'administration.

5<sup>e</sup> Quotidien dans les administratives pour la session;

6<sup>e</sup> Fixation des rétentions de présence des membres du Conseil.

7<sup>e</sup> Nomination des Commissaires pour l'exercice 1932 et fixation de leur rémunération.

8<sup>e</sup> Résolution de l'Administrateur de prendre des conserves en 1932 un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou une autre, sans toutefois que son pour son compte (article 29 des statuts et article 40 de la loi du 24 juillet 1912).

9<sup>e</sup> Interdiction d'entreprendre, à la date des actions, toute partie de fondation nouvelles, étant entendu que l'autorisation officielle est délivrée par le décret.

Le Conseil d'administration.

857104

L'avis de M. H. ROMBAUT, avoué, docteur en droit, de Roubaix & Lille, 24 rue Bassie

**DIVORCE**

Les jugemens en date du 19 décembre 1931, envoient, rendus au contrôleur des Finances, Madame Marie VAN-DEWELLE, épouse de M. Louis VANECKE, résidant à Roubaix, 131, rue Daubenton, 857204.

Et M. Louis VANECKE, demeurant à Roubaix, sentencieusement veuve.

Le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les deux époux au moment du procès.

M. ROMBAUT occupait dans l'instance pour Mme Vanecke.

(signé) H. ROMBAUT

857156

L'avis de M. H. ROMBAUT, avoué, docteur en droit, de Roubaix & Lille, 24 rue Bassie

**DIVORCE**

Les jugemens en date du 12 décembre 1931, envoient, rendus au défaut, M. Eugène VOURQUIN, demeurant à Tourcoing, rue du Moulin, 137.

Et Madame Aimé-Marie SCHELDEVELD, épouse de M. Eugène VOURQUIN, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les deux époux au moment du procès.

M. ROMBAUT occupait dans l'instance pour M. Scheldeveld.

Pour être : (signé) H. ROMBAUT

857164

**Prêts Commandantes Associations****JE PRETE**

pour représenter commerce.

Ecrire C.N.D., 857224

Anty liquidé mon affaire et disposant de 500.000 francs pour ma affaire non textile, prouvez bâtie, m'intéresse, soit en totalité, soit en association. Ecrire intiale K.Z. 800000 du journal.

Avec garanties hypothécaires place placement

6,75 % l'an

sous forme deux parties

Banque Maîresse

TOURCOING 87025

**CESSIONS**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte s.s.p. en date à Roubaix le 17 mai 1932, enregistré au greffe du tribunal de commerce le 18 mai 1932, M. M. DEROYER - DENDAUW, vendu leur fonds de commerce, à Monsieur André Aymé, 1<sup>e</sup> étage, 1<sup>e</sup> huis 192 à Mme veuve NESTOR-PAVOT, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot.

Domicile : 416 au siège du fonds de commerce 103, rue des Arçons, où les oppositions, à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte s.s.p. enregistré à Lille le 21-5-32 fe 3 case 12.

Et M. Georges BOONE, 107, rue des Arçons, où les oppositions,

à savoir : M. Georges BOONE, demeurant à Roubaix, 107, rue du Moulin-Fagot, 107.

Pour acte